



Des alliances, de quelques luttes parmi d'autres.
Les menaces croissantes contre les services publics et ses agents imposent à la FSU et à ses syndicats une réflexion de politique syndicale globale et coordonnée.

La PEEP 64, association de parents d'élèves et de parents d'étudiants, vient d'apporter sa pierre à l'édifice d'une université de Pau et des pays de l'Adour qui subit de plein fouet une loi Pécresse destructrice : une pierre dans la vitrine en l'occurrence : elle obtient le versement d'une somme de 2500 euros (liquidation d'astreinte) suite à sa requête en référé « liberté » (j'écris ton nom...) déposée le 20 novembre.

Voilà qui fera avancer les choses... : 40% d'échec en licence : un étudiant sur deux est obligé de travailler, un étudiant sur deux est considéré comme étant dans une situation précaire.

Quelle évolution possible pourra être débattue dans les assises prévues en janvier, février et mars prochains ? Aucun moyen supplémentaire n'est annoncé, aucun poste supplémentaire non plus, rappelle le SNESup.

Les étudiants en lutte ont fait six propositions au conseil d'administration du 13 décembre. Parmi ces propositions, la suppression des frais d'inscription illégaux, la représentation équitable des étudiants dans les conseils, l'absence d'embauche sur contrats privés, la validation des fonds privés par les trois conseils.

Sans ces cinq semaines de lutte de la majorité des étudiants, des enseignants du SNESup et des personnels du SNASUB, rien n'aurait été possible et la loi LRU exercerait à plein ses effets ravageurs. La lutte continue.

* *
*

Autre lutte, autre action, autre association de parents d'élèves : la FCPE est intervenue dès le premier jour aux côtés des enseignants des lycées professionnels et des lycées technologiques en lutte contre une attaque de fond sur l'enseignement professionnel initial au travers de la généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans.

De quoi s'agit-il ?

Une donnée de fait : un nombre important d'élèves arrivent dans les lycées professionnels pour des raisons d'échec scolaire. Beaucoup y trouvent une voie de réussite : ils passent deux ans en BEP, puis la moitié d'entre eux continuent en bac pro pendant deux ans. Ce qui fait quatre ans d'études qui redonnent le goût de la réussite aux élèves et leur permet de s'insérer dans la vie professionnelle en ayant bénéficié d'un

enseignement technique et général qui leur donne une aisance et une liberté qu'ils ne trouvent généralement pas dans l'apprentissage. Ce que ces élèves parviennent à faire en quatre ans, ils ne pourront pas le faire en trois. Même des inspecteurs généraux le disent. Mais on aura économisé un quart des moyens d'enseignement.

Le gouvernement a décidé d'orienter de façon volontariste plus de 100 000 collégiens et lycéens vers l'apprentissage.

Il a décidé de supprimer chaque année pendant cinq ans 20 000 postes dans l'éducation nationale.

La réforme Fillon a décidé d'abandonner au bord du chemin les élèves qui n'auraient pas su saisir leur « égalité des chances », et de ne s'occuper que de la moitié de la cohorte annuelle qui parviendra à franchir les obstacles. Il se trouve que ceux qui seront laissés au bord du chemin seront issus des familles les plus pauvres et le plus soumises à la précarité. C'est une coïncidence fâcheuse, mais l'éducation nationale ne peut pas accueillir toute la misère du pays...

Le ministre de l'éducation nationale a décidé de « monter le niveau » des bacs pro et d'organiser la concurrence directement avec l'enseignement technologique. Ce qui permettra de supprimer des formations (et des postes) en lycée technologique. La boucle est bouclée et la mauvaise action engagée : les postes tombent comme à Gravelotte dans les lycées ces jours-ci, dans les annonces de carte scolaire. Le progrès fait rage.

Une action de colère et d'indignation a entraîné les personnels dans des actions de protestation et de refus. Les élèves des lycées professionnels ont immédiatement compris quel genre d'attaque ils subissaient : ciblée populaire : les mêmes des familles pauvres bénéficient de moins de moyens de s'en tirer. Qu'ils aillent tout de suite apprendre l'exploitation chez un patron !

La position de la FCPE 64 est exemplaire. Elle va au-delà de la position prise par la FCPE nationale. Seul le rassemblement des personnels, des usagers que sont les parents, et des élèves a permis le léger recul rectoral et permettra d'arrêter la casse de l'enseignement professionnel initial.

Reste à améliorer encore la prise de position de la région Aquitaine qui a exprimé son désaccord, mais qui continue de donner une place excessive à l'apprentissage, public ou privé.

* *
*

Dernier point enfin : le rôle régional de la FSU. La poursuite de la « modernisation de l'Etat » transfère toujours davantage de pouvoirs et de prérogatives aux collectivités territoriales, particulièrement à la région. Le préfet devient une espèce de sous-préfet soumis au préfet de région. Il était indispensable que la principale organisation syndicale des salariés des fonctions publiques, la FSU, se dote de l'outil organique qui lui permettra d'étudier la situation des salariés des fonctions publiques au niveau régional, de construire ses mandats pour affronter les autorités de l'Etat ou les autorités régionales et discuter et négocier avec elles, de coordonner les luttes au niveau régional. **Le Conseil Fédéral Régional**, prévu par le congrès de Marseille il y a un an, permet enfin d'utiliser au mieux les interventions et l'action de notre représentant au conseil économique et social régional d'Aquitaine.

Ce CFR a tenu sa première réunion jeudi 13 décembre à Bordeaux et a élaboré son règlement intérieur.

Découlant directement des décisions d'élargissement du champ syndical de la FSU aux fonctions publiques, prises au congrès de Perpignan, la création de cette structure va trouver rapidement de l'utilité dans la préparation des diverses élections qui vont rythmer la vie régionale et départementale, principalement dans la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière. C'est la représentativité de la FSU et son efficacité pour défendre les agents des fonctions publiques **et les services publics** qui est en jeu. C'est une responsabilité supplémentaire qui incombe à ses militants.